

# **Compte rendu de la séance du samedi 24 octobre 2015**

Présents : VEYSSIERE Michel, SOUQUET Pierre, GALIN Marcel, PAPAIX Martine, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, MAURETTE Jean-François, BOYER Patrick, DE LA CRUZ RUEDA Alain.

Absents représentés : BONNET Marie-Anne par DE LA CRUZ RUEDA Alain, PAPAIX Yvan par GALIN Marcel.

Secrétaire de séance : BOYER Patrick.

## **Ordre du jour:**

- 1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil municipal.
- 2/ Association Foncière Pastorale : adoption du projet.
- 3/ Médiathèque : renouvellement contrat CAE.
- 4/ Budgets : Décisions modificatives.
- 5/ Cotisation Fond Unique Habitat 2015.
- 6/ Hydroélectricité : provision exceptionnelle...
- 7/ Camping : tarif 2016.
- 8/ Questions diverses.

### **1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil municipal.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2/ Association Foncière Pastorale : adoption du projet.**

Le conseil municipal, a mené une réflexion pour lutter contre l'enfrichement des terres et la fermeture des paysages, dû au couvert forestier qui envahit la vallée, conséquence de la diminution des activités pastorales. Ainsi, une Association Foncière Pastorale, qui permettrait d'une part de soutenir les éleveurs en place et de limiter l'enfrichement des terres, est en cours d'étude. Anne-Sophie Tronc, technicienne de la Fédération Pastorale présente aux conseillers municipaux le périmètre de l'association foncière pastorale en projet, établi en collaboration avec les éleveurs de la commune.

Elle rappelle les enjeux de cette Association Foncière Pastorale en projet, et répond aux questions soulevées.

Une réunion informelle avec les propriétaires concernés et la Fédération Pastorale, aura lieu durant la deuxième semaine des vacances de février 2016."

### **3/ Médiathèque : renouvellement contrat CAE.**

Martine PAPAIX, adjointe au maire :

Rappelle au conseil municipal qu'un emploi d'animateur de médiathèque dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi a été créé et que ce contrat se termine au 30 novembre 2015. Propose de renouveler ce contrat pour 6 mois jusqu'au 31 mai 2016.

Où cet exposé, après délibération le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Accepte de renouveler le contrat de la médiathèque pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 jusqu'au 31 mai 2016.

#### **4/ Budgets : Décisions modificatives.**

Monsieur le Maire :

Rappelle : que le mur de soutènement de la voie d'accès à l'église s'est effondré lors des inondations de février 2015.

Précise : qu'une demande de subvention au titre du Fond de Solidarité Intempéries a été déposée en avril 2015 pour effectuer les travaux de reconstruction du mur. Une dérogation pour démarrer les travaux a été acceptée par les services de l'état en juin 2015.

Informe que la dépense d'investissement suivante nécessite une augmentation du budget :

- Pour l'opération "Mur Eglise(op 57) : la reconstruction du mur de soutènement de l'Eglise nécessite une réparation plus importante qu'initialement prévue par un complément de 3 mètres linéaires supplémentaire.

Cette somme est à soustraire de l'opération 56 : Éclairage entrée de ville.

Propose la réaffectation suivante :

Désignation	Diminution	Augmentation
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	1200.00 €	1200.00 €
21 Immobilisations corporelles	- 1200.00 €	1200.00 €
2128/21 – Op 57	0.00 €	1200.00 €
21534/21 – Op 56	- 1200.00 €	0.00 €

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :  
- Approuve la réaffectation proposée.

#### **5/ Cotisation Fond Unique Habitat 2015.**

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents de renouveler la cotisation à 150 € comme l'année précédente.

#### **6/ Hydroélectricité : provision exceptionnelle.**

Lucien GRANIER, adjoint au maire précise que la commune attend à ce jour de la part de la S.A IGIC des éléments nouveaux nécessaires pour le calcul de la provision.

#### **7/ Camping : tarif 2016.**

Monsieur le Maire :

Précise que le comité d'exploitation s'est réuni le 23 octobre 2015 à 18h30.

Informe le Conseil Municipal des modifications tarifaires proposés par le comité d'exploitation par rapport à l'année précédente :

- Augmentation du forfait emplacement pour 2 personnes et 1 véhicule de 0.50 €(période : 12/07 au 25/08) : 15.50 € au lieu de 15.00 €.
- Augmentation du forfait emplacement pour 2 personnes et 1 véhicule de 0.50 €(Autres périodes) : 13.50 € au lieu de 13.00 €.

Les autres tarifs restent inchangés par rapport à l'année passée.

Présente ci-dessous les tarifs pour l'année 2016 :

#### EMPLACEMENT TARIFS 2016

Forfait emplacement	Du 09/07 au 22/08	Autre période
2 personnes+1véh. Tente/caravane/c.car	15,50 €	13,50 €
Personne supplémentaire de + de 13 ans	4,70 €	3,60 €
Enfant de – de 13 ans	3,60 €	2,60 €
Véhicule supplémentaire	2,00 €	1,00 €
Randonneur 1 personne sans véhicule	8,00 €	7,00€
Visiteur	gratuit	gratuit
Branchement électrique : 3 amp.	3,00 €	3,00 €
6 amp.	4,50 €	4,50 €
10 amp.	6,50 €	6,50 €

TVA incluse 10%

+ Taxe de séjour : 0,30 € / pers de + de 18 ans / jour.

Emplacement 12H à 12H.

FRAIS DE RESERVATION OFFERT

FORFAIT CURISTES ET RESIDENTIEL  
NOUS CONSULTER

#### LOCATIONS EN CHALET TARIFS 2016

PÉRIODE :	4/6 PERSONNES	5/7 PERSONNES
Hors Vacances scolaires	220 € la semaine	255 € la semaine
Été : du 02/07 au 09/07 Et du 20/08 au 03/09	330 € la semaine	380 € la semaine
Du 09/07 au 20/08	460 € la semaine	530 € la semaine
Noël	330 € la semaine	380 € la semaine
Février	330 € la semaine	380 € la semaine
Pâques	280 € la semaine	320 € la semaine

Toussaints	280 € la semaine	320 € la semaine
Week end hors vacances ( du vend. 17h au dim. 17h )	90 € les 2 nuits	110 € les 2 nuits
Curistes 1 ou 2 pers. Hors Vacances	550 € les 3 semaines	650 € les 3 semaines

+ Taxe de séjour : 0,30 €/pers. de + de 18 ans/jour.  
Forfait électricité 30 Kwh/jour ( dépassement : 0,20 €/kwh )

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte les modifications.
- Adopte les tarifs 2016.

### **8/ Questions diverses.**

#### **1/PETR : projets contrat unique 2015-2017.**

Alain DE LA CRUZ RUEDA, conseiller municipal informe que les dossier concernant le pôle équilibre sont à déposer pour le 15 décembre 2015.

#### **2/ Noël des enfants.**

Le Noël des enfants se déroulera le dimanche 13 décembre 2015 à partir de 15 heures à la salle de l'école. Christelle BENALET, secrétaire de mairie et Marie Anne DUPONT, conseillère municipale sont en charge de l'organisation.